



Communiqué du 21 août 2026

Fête de la Rivière Sauvage,

samedi 19 septembre à Champagny-en-Vanoise (73)

Samedi 19 septembre, le Remous sera mis à l'honneur par les associations du Réseau des Rivières Sauvages et du Remous Sauvage, pour célébrer la préservation des rivières sauvages des Alpes et leur qualité écologique exceptionnelle.

Temps fort de cette journée, à 15h00 aura lieu la remise officielle du Label Site Rivières Sauvages, une distinction nationale qui reconnaît à la fois la haute naturalité d'un cours d'eau et l'engagement exemplaire des acteurs locaux pour sa préservation.

Citoyens, représentants officiels et professionnels de la gestion des milieux naturels seront réunis pour célébrer le Remous.

L'évènement aura lieu à l'occasion du forum des associations organisé par Yakayalé, association à impact positif, porteuse et créatrice de lien social et intergénérationnel à Champagny-en-Vanoise. L'après-midi le grand public pourra ainsi échanger avec les associations locales et profiter de diverses animations (balade, film, concert...).

A 15h00, la cérémonie officielle de remise du label, ouverte à tous, réunira également les représentants des collectivités locales et les acteurs de la gestion des milieux naturels et de la valorisation du territoire : Commune de Champagny, Parc national de la Vanoise, Office du Tourisme, Fédération Départementale pour la Pêche et la préservation des Milieux Aquatiques, AAPPMA la Gaule Tarine, Vivre En Tarentaise, Mountain Wilderness, France Nature Environnement Savoie, Nature en Tarentaise, entre autres. Les élèves de l'école de Champagny seront mis à l'honneur avec la présentation de leur travail de création d'une carte sensible du Remous (en annexe).

Les délégations de deux autres Sites Rivières Sauvages alpins, le Nant Bénin (Peisey-Nancroix, 73) et le Rif Garcin (Ornon, 38), seront présents dès le matin pour échanger sur les problématiques et solutions de préservation des derniers torrents libres des Alpes.

Programme détaillé en annexe.

Le Remous, un joyau alpin, préservé grâce à l'engagement collectif.

Avec ses deux principaux affluents, le Remous s'étend sur 15 kilomètres, depuis ses sources situées vers 2 500 mètres d'altitude, dans des zones humides d'altitude, jusqu'à sa confluence avec le Doron de Champagny, 1 300 mètres plus bas.

Tout au long de son parcours, le Remous traverse une grande diversité de paysages et d'écosystèmes à la biodiversité remarquable. Il fait partie des rares cours d'eau de la vallée à conserver un fonctionnement exclusivement naturel, sans obstacle artificiel. Ces qualités lui ont permis d'obtenir en décembre 2025 le niveau 2 du label Site Rivières Sauvages. Ce joyau pourrait cependant être menacé par d'éventuels projets d'aménagement.

La démarche de labellisation a été initiée en 2024 et orchestrée depuis par l'association Le Remous Sauvage, composée d'habitants de la vallée soucieux de préserver ce précieux bien commun de nature. Avec l'appui de l'Association du Réseau des Rivières Sauvages, ils ont su mobiliser et fédérer plusieurs partenaires locaux et régionaux. Ensemble ils s'engagent dans un programme d'actions sur 5 ans visant à préserver et valoriser la rivière : études scientifiques, mesures de restauration légère, actions de valorisation et d'animation.



Le label « Site Rivières Sauvages » est un outil de conservation des rivières, non réglementaire, qui reconnaît à la fois la naturalité exceptionnelle d'un cours d'eau et l'engagement des gestionnaires locaux volontaires pour le préserver, en harmonie avec les activités de la vallée.

Le Réseau des Sites Rivières Sauvages rassemble les gestionnaires des 32 rivières labellisées en France. Il offre des espaces d'échange d'expérience, recherche des solutions aux problématiques rencontrées et met à disposition différents outils tel que le programme pédagogique Graines de Rivières Sauvages ou encore des études scientifiques innovantes

Le réseau continue de se développer grâce à une belle dynamique des territoires et au soutien de nombreux partenaires publics et privés.

CONTACTS PRESSE :

Association du Réseau des Rivières Sauvages, Lucie Galland : 07.81.75.75.04 | lucie.galland@rivers-sauvages.fr

Le Remous Sauvage, Hélène Burdet et Andrea Gulli : leremousauvage@gmail.com

www.rivers-sauvages.fr

INVITATION



Fête de la Rivière Sauvage

samedi 19 septembre

Champagny-en-Vanoise (73)

stade de foot

à l'occasion du Forum des associations organisé par Yakayalé.

L'association du Réseau des Rivières Sauvages
et Le Remous Sauvage vous invitent à célébrer la récente
labellisation Site Rivières Sauvages attribuée au Remous.

Une reconnaissance qui salue la haute qualité de ses milieux
naturels et l'engagement exemplaire des acteurs locaux.

Programme :

à partir de 14h30 - ouverture du Forum* : stands des associations
locales, exposition photo consacrée aux rivières sauvages alpines.
RDV sur le stand des associations du Remous Sauvage et du
Réseau des Rivières Sauvages pour tester vos connaissances avec
le jeu *Quelle sauvage cette rivière !*

**15h00 - remise officielle du label Site Rivières Sauvages
pour le Remous** et célébration du renouvellement du label
pour le Nant Bénin et le Rif Garcin. Suivie d'une présentation par
les élèves de l'école de Champagny de leur travail sur la « carte
sensible » du Remous

16h00 - balade à la découverte du Remous sauvage ou projection
d'un film (en fonction de la météo)

17h00 - remise des prix «balcons fleuris de Champagny»*

18h00 - concert de clôture*

*organisé par Yakayalé

Infos, contacts :

Le Remous Sauvage - leremous Sauvage@gmail.com | 06.23.58.19.19

Réseau des Rivières Sauvages - melanie.taquet@rivers-sauvages.fr | 06.16.68.60.79





Carte sensible du Remous, par les élèves de l'école de Champagny, programme Graines de Rivières Sauvages 2026.